



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian
Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

Numéro : DP 062498 25 00016 U6201
Adresse du projet : 54 Rue Casimir Beugnet 62300 Lens
Déposé en mairie le : 04/02/2025
Reçu au service le : 12/02/2025
Nature des travaux: 13188 Réfection / Remaniement de
couverture

Demandeur :
HD BATI HD BATI représenté(e) par
Monsieur DELESTRE Henri
22 Rue Léo Lagrange
62410 Wingles

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Il est bien noté que la toiture sera refaite à l'identique : même matériau, couleur, dimension, et même densité unitaire par m².

Fait à Arras



Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 10/03/2025 à 17:54

**Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.